

Image not found or type unknown



Contester un resultat d examen

Par **JHENRI**, le **13/01/2008** à **17:11**

BONJOURrrrrrrJ'ai suivi la démarche VAE en vue de l'obtention d' un BTS. Ma candidature a été jugée recevable en janvier 07 et j'ai rédigé le dossier-mémoire avec un accompagnement GRETA. Le dossier a été déposé dans les temps, et soutenu devant un jury fin novembre 07rrrrLe Jury n' a validé que les matières générales et aucune unité de valeur professionnelle (3 UV validées sur 8). Le relevé de notes, reçu fin 12/07 n'est pas daté, mais mentionne uniquement "session de janvier 07" rrrrJ' ai écrit au rectorat pour obtenir le compte rendu d"étaillé du Jury et envoyé copie au DAVA (dispositif de validation des acquis) ainsi qu' au GRETArrrrJe n'ai pas de réponse à ce jour rrrrQuelle suite est il possible d'envisager ? Une saisine du Tribunal Admnistratif est elle possible ?